



ÉTAT DE CONSERVATION ET CLASSEMENT DES UNITES DE DIAGNOSTIC :

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées.

-non visible : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible ;

-non dégradé ;

-état d'usage, c'est-à-dire présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, microfissures...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;

-dégradé, c'est-à-dire présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvérulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

Chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement est classée en fonction de la concentration en plomb et de la nature des dégradations, conformément au tableau suivant :

CONCENTRATION en plomb	TYPE DE DÉGRADATION	CLASSEMENT
Inférieure au seuil réglementaire (1 mg/cm ²)	N/A	0
	Non dégradé ou non visible	1
Supérieure au seuil réglementaire (1 mg/cm ²)	État d'usage	2
	Dégradé	3

Étant donné que le type de dégradation et le classement sont intimement liés, ces deux informations sont relatées dans la même colonne dans le relevé des mesures effectuées (colonne « état »)

Facteurs de dégradation du bâti

Afin de lutter contre l'insalubrité, il nous est demandé d'identifier des facteurs de dégradation du bâti, repris ci-dessous. Si l'un au moins de ces facteurs est identifié lors de notre visite, nous devons transmettre directement une copie de ce rapport à la préfecture du département d'implantation du bien expertisé.

1. Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3 : Non
2. L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3 : Non
3. Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré : Non
4. Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce : Non
5. Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouverts de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité : Non